

Pierre THOMARON & CIE, Hussein-Dey distillerie de goudron et de résine de pin

Pierre Eugène Alphonse THOMARON

Né le 27 mars 1881 à Paris III^e.

Fils d'Antoine Marie Thomaron et de Léonie Dubois, fabricants de jeux.

Marié le 2 juin 1906, à Alger, avec Thais Aline *Berthe* Adélaïde Rey.

Dont Jean († 1927) et Denise (M^{me} Robert Vincent).

Débute en Algérie en 1896.

Agent général de la Vacuum Oil Company (1911).

Créateur à Hussein-Dey d'une usine pour la distillation des goudrons provenant des usines à gaz des trois départements (1911). Cette industrie était alors inconnue en Algérie, ce qui permit la fabrication sur place de briquettes de charbon et, pendant la guerre, de bases d'explosifs utilisés par le service des poudres.

Distillation des pétroles bruts de Relizane pour en tirer des carburants.

Récupération pendant la guerre de milliers de tonnes de charbon immergées dans le port d'Alger.

Créateur d'une usine pour l'extraction et la distillation de la gemme des pins d'Alep d'Algérie pour obtenir l'essence de térébenthine et la résine (1920). Seule usine de ce genre dans l'Afrique du Nord.

Administrateur de la Société immobilière d'Hussein-Dey (mai 1929).

Membre de l'Association des clients de la Banque algérienne de gestion (1929).

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Bq_algerienne_de_gestion.pdf

PDG de la Société des Terrains industriels et ruraux (ca 1935).

Juge au tribunal de commerce d'Alger (1921-1925).

Conseiller du commerce extérieur (1923).

Chevalier de la Légion d'honneur du 13 août 1930 (min. Int.), parrainé par son beau-frère, Prosper Durand.

Domicile : 13, bd Carnot, Alger.

Décédé le 22 avril 1968 et inhumé à Alger.

Installation d'une usine de distillation de goudron à Hussein-Dey
Demande de MM. THOMARON et Cie
(*Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger*, 20 novembre 1911)

La Société Thomaron et Cie s'est mise en instance auprès de M. le Préfet en vue d'obtenir l'autorisation d'installer à Hussein-Dey, une usine de distillation de goudron.

Cet établissement étant classé dans la première catégorie des établissements dangereux, l'enquête réglementaire a eu lieu non seulement à la mairie d'Hussein-Dey, mais également à Alger, pendant un mois, du 28 août au 20 septembre 1911.

Pendant cette période, aucune protestation n'a été enregistrée.

D'autre part, le service municipal qui s'est rendu sur les lieux a constaté que l'usine sera bâtie sur un terrain situé au sud des abattoirs d'Alger ; que l'emplacement choisi se trouve au milieu de terrains vagues, et dans un quartier composé uniquement d'établissements classés tels que triperies, boyauderies, tanneries, etc.

Aucune protestation ne s'étant élevée au cours de l'enquête de commodo et incommodo ouverte à la mairie d'Alger, le service estime que l'autorisation demandée peut être accordée, à condition toutefois que les demandeurs se conforment aux prescriptions que comportent les décrets réglementant ces sortes d'établissements et exécutent les travaux suivants :

Construire en matériaux incombustibles avec combles en fer, les magasins et les ateliers de distillation et de condensation, les bien ventiler et les éclairer par la lumière du jour ou par des lampes placées extérieurement et séparées par un verre dormant. N'y jamais pénétrer avec une lumière.

Éloigner ces ateliers et magasins les uns des autres, rendre leur sol imperméable, le disposer en forme de cuvette et diriger par des caniveaux les liquides répandus dans une citerne étanche.

Renfermer les goudrons dans des tonnes en métal ou des fûts en bois cerclés de fer ou dans des citernes parfaitement étanches, en extraire les goudrons au moyen de pompes et les conduire directement aux appareils distillatoires.

Opérer mécaniquement le lavage et le mélange avec les agents chimiques, dans des cuves doublées de plomb et fermées hermétiquement.

Placer en dehors des ateliers de distillation les foyers des alambics ou des chaudières et les disposer de telle sorte qu'en cas de rupture d'un appareil, on puisse fermer instantanément l'arrivée de l'air aux foyers et étouffer tout commencement d'incendie.

Établir les condenseurs dans des locaux séparés des ateliers de distillation par un mur en maçonnerie.

Condenser en vases clos et porter très haut dans l'atmosphère les gaz non condensés ou les recueillir dans un gazomètre et s'en servir comme gaz d'éclairage, ou les brûler sous les foyers après leur avoir fait traverser des toiles métalliques.

Extraire le brai des chaudières par une pompe ou par un robinet débouchant à l'extérieur des ateliers et placer le bassin sous une hotte qui mènera les vapeurs dans la cheminée qui sera élevée à 20 mètres.

Ne pas écouler d'eaux à la voie publique mais à l'égout, et après les avoir neutralisées.

Pour le dépôt des produits fabriqués, se conformer un décret du 19 mai 1873.

Sous la réserve de ces conditions, la commission émet un avis favorable à la demande de la société Thomaron et Cie.

Nouvelle industrie à Alger
(*Le Sémaphore algérien*, 20 février 1913)

Il y a déjà quelques mois qu'elle existe, mais elle prend un tel développement, que cela devient une industrie nouvelle. Il s'agit d'une distillerie de goudron. L'installation, à Belcourt, prend des proportions de plus en plus grandes et l'homme d'initiative à qui nous la devons, M. Thomaron, voit ses prévisions tellement dépassées, qu'il a été obligé d'acheter un voilier de 350 tonnes, le « Dyer », qui changera de nom prochainement, pour le transport des goudrons des ports de la Méditerranée à Alger.

Depuis la création de l'usine à gaz, on exportait les goudrons en France pour la distillation. Grâce à M. Thomaron, on les distille sur place et son industrie prospère à ce point qu'il importe à Alger des goudrons de toutes provenances.

M. Thomaron est le gendre [*sic : beau-frère*] de M. Prosper Durand*, l'armateur algérien, dont on connaît la haute compétence en matière maritime. Aussi, ne s'étonnera-t-on pas qu'il devienne armateur à son tour. Tout l'y incite et, principalement, le succès de son entreprise.

La distillation du goudron fournit des sous-produits remarquables. N'en citons que deux : la créosote pour les traverses de chemin de fer et bien d'autres usages et une huile spéciale extrêmement économique qui peut servir aux bateaux à moteur.

Alger compte désormais une industrie de plus et très florissante et le port une unité de transport appréciable, qui s'ajoute à celles dont notre ville est le port d'attache.

NOUVELLES MARITIMES
ALGER
(*Le Sémaphore algérien*, 8 juin 1913)

Le « Jean-Pierre », de M. Thomaron, est arrivé hier d'Angleterre et a mouillé à l'arrière-port. C'est un beau voilier que nous sommes heureux de voir attaché à notre port.

L'ALGÉRIE INDUSTRIELLE
Industries chimiques
par E. R.
(*Le Sémaphore algérien*, 23 juillet 1920)

Distillerie de goudron : 1 usine ou atelier, 30 personnes.

À LA FOIRE-EXPOSITION
P. THOMARON & Cie
(*Le Sémaphore algérien*, 22 avril 1921)
[publicité groupée avec celle de de la Vacuum Oil dont il n'est pas précisé que P. Thomaron est l'agent général en Algérie]

Au point de vue agricole, industriel et commercial, les produits de la maison Thomaron et Cie offrent le plus grand intérêt : en effet, la distillerie de goudron Thomaron, seule industrie de ce genre en Algérie, a été fondée en 1911.

Au début, l'usine n'occupait qu'une superficie de 2.000 mètres carrés et on se contentait d'y faire une séparation rudimentaire des éléments solides ou liquides contenus dans le goudron ; aujourd'hui, elle couvre plus de 5.000 mètres carrés.

Depuis la guerre, poussé par les besoins de la Défense nationale et par les demandes algériennes, les sous-produits du goudron de houille, dont la majeure partie était importée d'Allemagne ou d'Angleterre, n'arrivant plus en Algérie, la distillation de ces produits a été améliorée à tel point que l'usine livre actuellement au commerce nord-africain :

Des huiles combustibles de goudron, pour moteur Diesel ou semi-Diesel, à combustion interne ;

Des huiles lourdes contre la maladie de la vigne et des arbres ;

Du crésylol, le plus puissant des désinfectants soluble, incomparable pour lutter contre les épidémies de toutes sortes ;

De l'acide phénique brut, pour désinfecter ;
De la créosote, pour l'imprégnation des piquets de vigne, traverses de chemins de fer, poteaux télégraphiques, pavés de bois, etc. ;
Du carbolineum, pour la préservation des bois en général ;
Du brai gras et demi-gras, pour la fabrication des briquettes de charbon, du carton bitumeux et aggloméré divers, etc. ;
De la naphthaline, en boules et en cristaux, pour la conservation des étoffes, fourrures etc. ;
Du black vernis, peinture noire incomparable pour la préservation des ferrures ;
De la benzine lourde et légère ;
Du toluène, etc., etc.

Outre la distillation des goudrons, l'usine Thomaron et Cie est outillée pour distiller les pétroles bruts provenant des régions algériennes, Relizane, de Tliouanet. Ses appareils perfectionnés lui permettent, après avoir recueilli l'essence, la production des sous-produits très intéressants qui sont les suivants :

huile d'éclairage,
paraffine.
huiles solaires,
mazout.

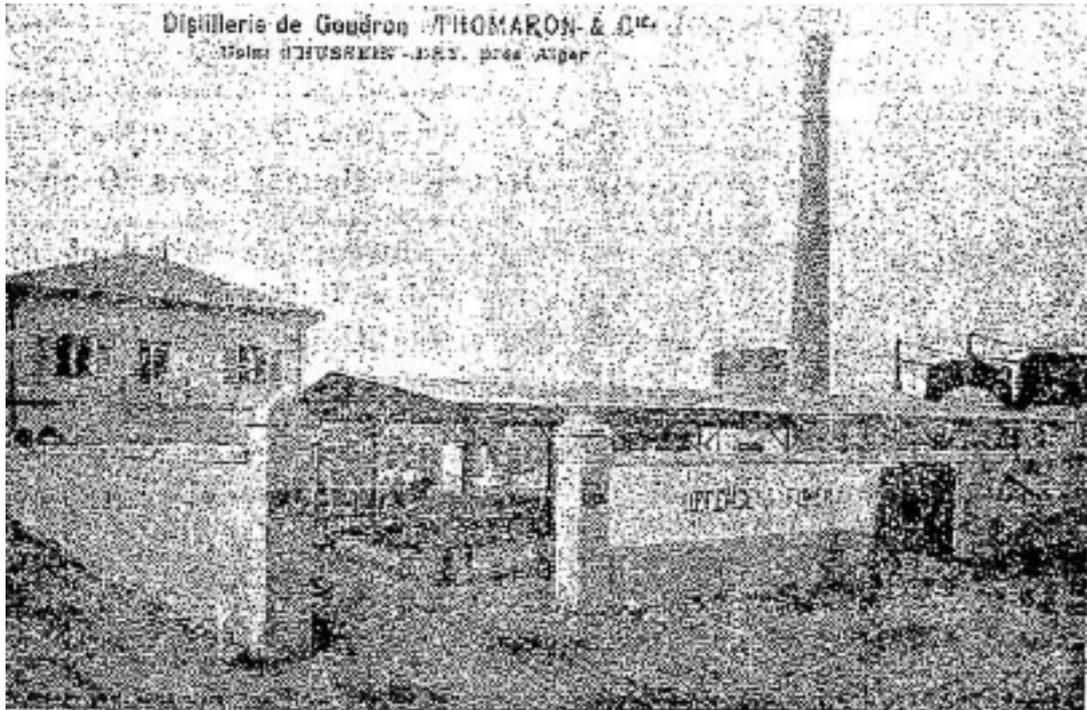
Si, comme il y a lieu de l'espérer, la production des pétroles algériens devient plus importante, la distillation sur place des pétroles bruts rendra les plus grands services à la consommation algérienne.

Depuis l'année dernière, la maison Thomaron a entrepris une importante exploitation de produits résineux dans les immenses forêts de pins d'Alger qui couvrent des milliers d'hectares (région de Tablat-Aumale) ; les opérations de gemmage tentées l'année dernière ont dépassé toute espérance.

En effet, l'essence de térébenthine obtenue est de qualité supérieure et vivement recherchée par le commerce algérien ; les travaux en forêts ayant été considérablement étendus donneront, en 1921, une récolte de gemme quatre fois supérieure à celle de l'année dernière, ce qui permettra de satisfaire un plus grand nombre de clients.

Les résines et les colophanes provenant de la distillation de la gemme trouveront également leur placement facile en Algérie ; ces produits sont susceptibles de favoriser des industries nouvelles telles que savonneries, fabrication de vernis, composés de résine, etc., etc.

Les industries algériennes
Le résinage du pin d'Alep
par F. de Lapeyrière
(*Le Sémaphore algérien*, 16 novembre 1921)



Vue générale de l'usine d'Hussein-Dey

L'Algérie possède un domaine forestier des plus importants, riche non seulement en chênes-lièges mais encore en pins d'Alep.

Si les premiers donnent lieu à une exploitation extensive, par contre, il n'en est pas de même des seconds. Si l'on considère que nos forêts renferment 20 à 30 millions de pins d'Alep, susceptibles d'être régulièrement résinés, dans les mêmes conditions que le pin maritime des Landes, et de donner une essence de térébenthine de première qualité comparable aux essences d'Amérique qui font prime sur le marché, on est amené à constater quelle importante source de bénéfices pour la colonie est restée, jusqu'à ce jour, inexploitée, malgré les quelques essais tentés dans le département d'Oran, antérieurement à 1914.

A cette époque, en effet, une concession de gemmage portant sur un million d'arbres avait été accordée dans la région de Magenta, à une société qui y créa une usine de distillation de résine.

Cette exploitation, qui donnait d'excellents résultats en ce qui concerne la quantité et la qualité des produits, puisque la moyenne annuelle du rendement était de 1.500.000 litres de gemme donnant à la distillation environ 300.000 kg d'essence de térébenthine et plus d'un million de kg de colophane, a vu malheureusement son essor brusquement arrêté et par la guerre et par les incendies de 1916 qui ont détruit la plus grande partie du massif forestier qu'elle exploitait (50.000 hectares) rendant, par conséquent, son usine inutilisable dans la région où elle était située.

Par suite, depuis plusieurs années, les nombreux massifs de pins d'Alep appartenant tant aux particuliers qu'au domaine forestier de l'État, sont restés inexploités et improductifs.

Cette situation si préjudiciable aux intérêts économiques de l'Algérie a tout particulièrement sollicité l'attention de M. Thomaron, l'industriel bien connu, qui s'est demandé s'il ne serait pas possible de doter à nouveau la colonie d'une industrie devant indubitablement contribuer à sa prospérité.

Aussi n'a-t-il pas hésité, après des expériences de gemmages tentées au cours de 1920, dans les forêts de Ksenna et de l'Oued O'Kriss, près d'Aumale, expériences ayant donné des résultats concluants, et encouragé d'ailleurs par l'Administration des forêts à entrer en pourparlers avec l'ancienne société de Magenta pour l'acquisition de son

usine, acquisition qu'il a réalisée cette année, et à la transporter à Hussein-Dey, à proximité de son usine de distillation du goudron de houille et à laquelle on accède par la partie du chemin Vauban qui prend naissance sur la droite du chemin Polignac et plus généralement connue sous le nom de Traverse du Ruisseau.

La situation de la nouvelle usine a été choisie de façon à pouvoir traiter la production de gemmes pouvant venir de groupements forestiers situés en différents points de l'Algérie, car s'il est possible à tout propriétaire de forêts de pins d'Alep de gemmer ses arbres, il ne lui est pas toujours possible de construire une usine nécessitant d'importants capitaux, qui puisse distiller des produits de façon irréprochable et à leur donner le maximum de leur valeur marchande.

L'usine d'Hussein-Dey, qui occupe actuellement une superficie de 7.000 mètres carrés environ, possède les appareils nécessaires et naturellement les plus modernes et les plus perfectionnés nécessaires pour une distillation de 10.000 kg de gemme par jour et est à même de traiter la récolte d'un million de pins d'Alep ; la production moyenne de chaque arbres étant d'environ 2 litres 1/2 de gemme, et si l'on tient compte que la moyenne des massifs d'arbres de cette essence contient 60 à 70 sujets exploitables à l'hectare, ces chiffres représentent une superficie en pleine exploitation de plus de 15.000 hectares de forêts.

Cette usine est donc susceptible de distiller non seulement les gemmes récoltées dans la région d'Aumale mais encore celles que les propriétaires forestiers pourront récolter et lui vendre.

Comme beaucoup des massifs forestiers appartiennent à des indigènes qui ne tirent, actuellement, aucun parti, il y aurait là, pour cet élément de la population algérienne, une source importante de revenus le jour où elle s'intéressera à ce genre d'exploitation.

La construction de la nouvelle usine d'Hussein-Dey a été terminée au mois de juillet dernier, à temps voulu pour distiller les gemmes de la récolte de 1921.

Malgré la sécheresse qui est un obstacle à un écoulement abondant des arbres et la nouveauté de l'exploitation, la récolte de cette année a produit plus de 250.000 kg de gemme. Le rendement de l'année prochaine sera très notablement supérieur, l'exploitation devant être poussée activement.

Les produits directs tirés de la gemme, c'est-à-dire la résine, trouvent déjà une utilisation importante dans la consommation algérienne, tant pour les peintures que pour les savonneries et la fabrication des désinfectants genre Crétylol.

En outre, la résine pourra être avantageusement exportée dans les pays où l'industrie est plus développée qu'en Algérie, étant donné qu'elle est utilisée dans la fabrication des papiers, des graisses minérales et de nombreux composés de résine sous la forme d'huiles de résine.

Enfin, il ne faut pas oublier que le pin d'Alep, de même que le pin maritime des Landes, ne peut être gemmé indéfiniment et que la période pendant laquelle il peut sécréter le suc résineux varie selon qu'on lui applique le « gemmage à vie » ou le « gemmage à mort » et qu'il arrive un moment où il devient improductif et on peut alors l'abattre et utiliser avantageusement son bois pour la charpente, la menuiserie, la caisserie, les poteaux télégraphiques, les piquets de vigne, les étaux de mines, etc. Il est donc appelé à concurrencer les bois de provenance étrangère dont l'Algérie importe des quantités considérables.

On voit, par cet exposé, quelles répercussions heureuses peut et doit avoir l'heureuse initiative de M. Thomaron et l'on ne saurait trop l'en féliciter.

Il est à souhaiter que cette industrie naissante soit soutenue et encouragée par les pouvoirs publics, qu'elle prenne tout le développement qu'elle mérite, afin de contribuer à la prospérité et à la richesse de la colonie.

VIOLENT INCENDIE A HUSSEIN-DEY
UNE USINE EN FLAMMES
Près d'un million de dégâts
IL Y A UN MORT ET UN BLESSÉ
Les pompiers combattant l'incendie
par A. Souquet
(*L'Écho d'Alger*, 5 novembre 1922)

Vers les trois heures de l'après-midi, à 3 h. 15 exactement, nos concitoyens se promenant sur le boulevard de la République, apercevaient au loin, du côté d'Hussein-Dey, des flammes montant haut dans le ciel, accompagnées d'une épaisse fumée. De ce point d'Alger, sous le ciel bleu et clair, ces lueurs rouges formaient un spectacle féerique. Peu après, un coup de téléphone nous informait qu'un violent incendie venait d'éclater dans les usines Thomaron, agent général de la « Vacuum Oil Co S. A. F. », dans des entrepôts où se trouvent de très fortes quantités de marchandises inflammables : huiles, goudrons, essences, etc.

Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

Sur les lieux de l'incendie

Nous arrivons au Ruisseau, sur le haut d'Hussein-Dey, et, au milieu d'un vaste terrain vague où se trouvent les usines Thomaron, nous apercevons en arrivant, et bien avant d'arriver, l'immense foyer.

L'un des bâtiments composant l'usine, le magasin de dépôt des barriques de l'huile lourde, la « Vacuum oil », est la proie des flammes ; les bâtiments et maisons environnantes sont menacés. Les pompiers d'Hussein-Dey, sous la conduite de leur chef, le lieutenant Sintès, sont déjà sur les lieux pour combattre le sinistre ; peu après arrivent des militaires du Génie, de l'aviation, des tirailleurs sous les ordres du commandant Martin, du capitaine Carrignon, et puis les sapeurs-pompiers d'Alger et les quatre arroseuses de la Ville, avec le commandant Luccioni, les capitaines Descamps et Egle, le lieutenant Lippert.

Tous, avec les employés de l'usine, ayant à leur tête le directeur M. Auzouf [*sic* : *Louis Ozouf*], le contremaître M. R. Sonnier, s'emploient de leur mieux et avec le plus grand dévouement, à combattre l'incendie qui prend, d'instant en instant, des proportions effrayantes.

Sur les lieux se trouvent, dès les premiers moments : M. Luccioni, maire d'Hussein-Dey, et son premier adjoint, M. Vaussenat ; M. Billon du Plan, adjoint au maire d'Alger, et M. Josselin, conseiller municipal d'Alger ; le colonel Martial, major de la garnison ; M. Billiard, président de la chambre de commerce d'Alger ; M. Hébert, commissaire de police ; l'état-major des sapeurs-pompiers d'Alger ; de nombreux officiers du génie, de l'aviation et des tirailleurs en garnison à Hussein-Dey, etc.

Le garde-champêtre du Ruisseau, M. Benoit, un des premiers, donnait le signal de l'incendie et avertissait rapidement les pompiers.

M. Thomaron, propriétaire de l'usine et agent général de la « Vacuum Oil », aussitôt avisé, s'était immédiatement rendu sur place.

La foule, compacte autour du sinistre, était maintenue assez loin par un service d'ordre très bien organisé.

Comment a dû prendre l'incendie

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les usines très importantes de la maison Thomaron se divisent en plusieurs bâtiments, entrepôts et maisonnettes d'habitation, séparées les unes des autres, sur un vaste terrain, à la droite d'Hussein-Dey ; elles sont limitées, d'un côté, par des terrains cultivés, et de l'autre côté, presque par la route allant du Ruisseau à la mer.

Dans l'un de ces bâtiments se trouvait, fonctionnant, un alambic distillant de la créosote ; on croit — et l'enquête qui est ouverte l'indiquera exactement — que l'une des portes de l'alambic a éclaté, a laissé échapper la créosote qui prend feu à l'air libre et que la créosote, en flammes, s'écoulant, est venue propager l'incendie dans le bâtiment proche, celui où se trouvait le dépôt des huiles lourdes en baril. Trouvant là une proie facile, le feu prenait rapidement et aussitôt, des grandes flammes rouges s'élevaient dans le ciel.

Le personnel de l'usine, tous les ouvriers sans exception avec leur directeur et leur contremaître, se mettaient immédiatement à l'œuvre pour combattre le sinistre.

Une torche vivante
Un mort. — Un blessé

Dès les premiers moments, alors que le gardien du dépôt en feu avait pu s'échapper de la fournaise, un indigène, un journalier de l'usine, en voulant passer entre les deux bâtiments, celui où l'alambic avait éclaté et celui qui brûlait, avait été léché par les flammes et ses vêtements avaient pris feu.

Le malheureux, entouré de flammes, véritable torche vivante, se sauvait, au grand air, dans la campagne et était venu s'affaïsser, souffrant cruellement, derrière une haie, non loin de l'usine ; il était relevé par un courageux citoyen, Di Gennaro Auguste, assisté d'autres personnes dévouées, était placé sur une charrette et conduit à la pharmacie Kopp, au Ruisseau, d'où, son état étant jugé très grave, il était dirigé d'urgence sur l'hôpital de Mustapha, avec l'auto de M. Vidal, entrepreneur à El-Biar.

Malheureusement, la victime, Sadia Sadik ben Mohamed, âgée de 25 ans, journalier à l'usine, décédait des suites de ses horribles blessures en arrivant à l'hôpital.

Par la suite, en combattant l'incendie, un militaire était également brûlé, à la main droite, mais très légèrement ; il a été dirigé sur l'infirmerie de sa caserne où un pansement lui a été fait.

Deux maisonnettes avoisinantes sont la proie des flammes — La petite fortune d'un aveugle

Aux alentours de l'usine Thomaron, dans le quartier d'Hussein-Dey, sont installées, parmi les cultures maraîchères, de petites maisonnettes appartenant à des jardiniers.

Le feu ayant éclaté dans le dépôt des huiles grasses, sur un terrain en déclivité, le liquide enflammé s'est déversé dans la campagne environnante, brûlant tout dans son passage, sur un assez long espace ; les haies de roseaux, les cultures naissantes furent la proie des flammes ; il était à craindre un moment pour les tabacs se trouvant à proximité et pour les premières maisons d'Hussein-Dey.

L'arrivée rapide de la troupe, tirailleurs, génie, aviation, etc., put rapidement circonscrire l'incendie menaçant de plus en plus.

Malheureusement, deux petites maisonnettes avoisinant l'usine étaient rapidement la proie des flammes ; dans l'une d'elles, celle appartenant à M. Rigniello un pauvre vieillard aveugle, une somme de douze mille francs en billets de banque, toutes ses économies, a été brûlée avec tout le reste du contenu de l'armoire même qui les renfermait en même temps que tout le linge ; dans l'autre maison à côté, quatre bons de la Défense Nationale ont également disparu, mais opposition a été faite aux banques pour leur paiement.

Les dégâts seraient évalués à près d'un million. — L'incendie continue

Avec un zèle inlassable, les pompiers d'Hussein-Dey, aidés de leurs camarades d'Alger et de la troupe, combattent l'incendie depuis 3 heures 30 de l'après-midi ; les quatre arroseuses de la ville d'Alger, mises à l'entière disposition de la ville d'Hussein-Dey, vont et viennent continuellement, faisant le plein, sans discontinuer, de leur

précieux liquide au Ruisseau où passe l'une des conduites d'Alger, la « bouche 60 » qui fournit l'eau en très grosse quantité.

Mais c'est surtout avec du sable et de la terre que la lutte est engagée contre le feu : malheureusement, à cause de leur proximité du foyer, les dépôts de sable de l'usine devant servir en cas de sinistre ne peuvent être utilisés aujourd'hui. Les militaires, les pompiers, et des hommes de bonne volonté essayent, avec de la terre ramassée aux alentours, d'étouffer les flammes qui redoublent d'ardeur.

A six heures du soir, des murs du bâtiment incendié s'écroulent, quelques cloisons sont abattues et le foyer est circonscrit. La part du feu est faite.

M. Thomaron, propriétaire et agent général, ainsi que M. Auzouf, directeur de l'usine, ne peuvent se prononcer sur le montant du sinistre ; ils nous déclarent que c'est seulement après inventaire qu'il pourra être évalué. D'autre art, M. R. Sonnier, le dévoué contremaître de l'usine, nous déclare que les dégâts ne seront pas loin de s'élever à près d'un million.

Une enquête ouverte par M. Hébert, commissaire de police d'Hussein-Dey, l'établira, avant peu, exactement, ainsi que les causes véritables.. A minuit, au moment où nous quittons les lieux du sinistre, où se trouvent encore les pompiers, la troupe et quelques autorités, les flammes atténuées ne montent pas plus haut dans le ciel, seule une épaisse et noire fumée s'échappe du foyer que les pompiers continuent de noyer.

Grâce à l'énergie, à l'activité, au dévouement de tous, grâce au vent qui ne s'est pas mis du parti contraire, plus rien n'est à craindre, et pourtant cet incendie est l'un des plus menaçants auquel nous ayons assisté.

Le feu à l'usine d'Hussein-Bey
(*L'Écho d'Alger*, 6 novembre 1922)

Hier dimanche, de très nombreux curieux se sont rendus à Hussein-Dey, sur les lieux; de l'incendié qui a éclaté samedi aux usines Thomaron et dont nous avons donné un compte rendu complet.

Grâce au dévouement de tous, sapeurs-pompiers, militaires et civils, le feu, qui avait commencé à se calmer à la tombée de la nuit, était complètement éteint dans le courant de la nuit de samedi à dimanche.

La plus grande partie de l'usine a pu être préservée.

Au jour, le spectacle de ce sinistre est vraiment saisissant : murs effondrés, fûts et bidons éclatés ou tordus sous l'action de la chaleur, etc. Pourtant, les dégâts, d'après le premier inventaire, ne paraissent pas aussi élevés qu'on pourrait le croire tout d'abord.

Par M. Thomaron lui-même, ils sont estimés à 200.000 francs environ, couverts par diverses assurances.

Le plus malheureux est le pauvre aveugle, M. Rignello, qui a tout perdu dans la catastrophe et qui est demeuré à proximité de décombres. La petite maisonnette qu'il avait fait construire, après une vie de travail, est détruite et toute ses économies, 12.000 francs en billets de banque, ont été la proie des flammes. Près des murs de la maisonnette, noircis par le feu, des débris de meubles jonchent le sol.

Vers neuf heures du matin, une section de sapeurs-pompiers d'Alger qui était demeurée en surveillance a quitté les lieux.

A dix heures, le feu semblant reprendre dans des bottes de paille pressées, les sapeurs-pompiers d'Hussein-Dey, sous le commandement du lieutenant Sintès, sont revenus et, au moyen de gaffes et de fourches, ont déblayé le coin dangereux.

En raison du nombre élevé de curieux venus voir le sinistre, traversant les jardins maraîchers, piétinant les récoltes et envahissant l'usine, un service d'ordre a dû être établi par les troupes de la garnison d'Hussein-Dey.

M. Thomaron, propriétaire de l'usine, nous charge de remercier sincèrement toutes les personnes, civiles ou militaires, qui se sont employées à combattre le fléau en dépit du danger. Il remercie également toutes les autorités présentes sur les lieux du sinistre et leur adresse l'expression de sa vive gratitude.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 11 avril 1925)

HUSSEIN-DEY. — Madame Veuve Saunier ; M. Roger Saunier, Mademoiselle Gilberte Saunier ; MM. Paul, Maurice et Eugène Tomasini ; M. et M^{me} Morgera et leurs enfants ; M. et M^{me} Granjean ; M. et M^{me} Audibert, née Saunier et leur fille Eliane ; M^{me} Vve Guillon ; M. et M^{me} Hyacinthe Guillon et leurs enfants ; M^{me} Vve Valette et son fils ; M. Charles Saunier et ses enfants ; M. Camille Saunier et ses enfants ; M^{me} Vve Lafforgue et ses enfants ; M. Alexis Saumer, chef de gare à Condé Smalou ; M^{me} Élisabeth Guillon et ses enfants ; M. et M^{me} Nestor Méjean ; M^{me} Vve Méjean et ses enfants ; M^{me} Vve Guillot et ses enfants ; M. et M^{me} Albano et leurs enfants ; les familles Saunier, Méjean, Orienti, Chabrerat, Bourier, Mazouzi et Hubert ; Monsieur Thomaron et le personnel des Usines Thomaron,

Ont la douleur de vous faire part du décès de

monsieur René SAUNIER,
contremaître des Usines Thomaron,
administrateur de la Marine Sportive Algéroise,
vice-président d'honneur de la Lyre d'Hussein-Dey,

leur fils, père, frère, beau-frère, neveu, cousin, allié et ami, décédé à Hussein-Dey le 10 avril 1925 à l'âge de 41 ans, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prie d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui samedi 11 avril 1925 à quatre heures du soir.

Réunion au domicile mortuaire, Usine Thomaron, Hussein-Dey, Ruisseau.

POMPES FUNEBRES GÉNÉRALES, ALGER

Place Bugeaud. Téléphone : 19-79

Construction de l'École supérieure de garçons de Mascara
Cahier ds charges

(*Le Journal général de l'Algérie*, 27 août 1925)

Essence de térébenthine (à l'exclusion de toutes essences de benzine), des Landes ou d'Algérie (marque Thomaron).

Les autos
(*Les Annales coloniales*, 27 décembre 1926)

Le jeune [Jean] Thomaron, fils de M. P. Thomaron, agent général de la Vacuum Oil Cy, 13, boulevard Carnot, Alger, pilotant une voiture de sport et se dirigeant vers Zéralda, entrait dans le village de Staouéli à vive allure. Pour éviter une jeune Mauresque qui se trouvait sur la route, le pilote donna un coup de volant et bloqua ses

freins. Mais l'automobile, lancée comme un bolide, alla s'écraser contre le mur de la propriété Famin, après avoir sérieusement endommagé une autre voiture qui stationnait.

Sous la violence du choc, le malheureux jeune homme fut projeté à plus de 30 mètres. Relevé aussitôt, il expirait, peu après, pendant son transport à l'hôpital.

HUSSEIN-DEY
CITÉ LABORIEUSE ET JOYEUSE
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 9 juillet 1927)

.....
C'est, tout à l'entrée de la ville, sur la droite, les immenses bâtiments de l'usine Lebon fournissant le gaz et l'électricité à Alger et à de nombreuses communes du département. En bordure de la route de Constantine, on achève les importants ateliers des automobiles Renault.

Puis la fabrique de pâles alimentaires Delacroix [et, à la limite de la commune de Kouba, l'usine Thomaron des huiles et goudrons](#). Voici la doyenne : l'usine des ciments Pavin de Lafarge construite depuis près de 40 ans. A côté, les Grands Établissements Rannou, uniquement affectés au commerce des primeurs.

HUSSEIN-DEY
Trouvaille
(*L'Écho d'Alger*, 10 mai 1930)

M. Azouf [*sic* : *Ozouf*], fondé de pouvoirs de la maison Thomaron, à Hussein-Dey, a déposé au commissariat un étui en cuir contenant des jumelles qu'il a trouvées à la sortie de l'hippodrome.

Publicité
(*Travaux publics et bâtiment*, 31 janvier 1933)

ALQUIBIT
Goudron-bitume
Éts P. Thomaron, Alger

BITOSINE
Émulsion supérieure de bitume
Éts P. Thomaron, Alger

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Écho d'Alger*, 7 mars 1934)

HUSSEIN-DEY. — M Santiago Marques, ses enfants ainsi que sa nombreuse famille, ont la douleur de vous faire part du décès de

madame Santiago MARQUES
née Anna MARTINEZ

survenu à l'âge de 41 ans. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, à dix heures.
Réunion au domicile mortuaire, usine Thomaron, chemin Vauban.
P.F. ROLDAN, 47, rue Sadi-Carnot. T. 24-02

LES ASSESSEURS-JURES
(*L'Écho d'Alger*, 29 juin 1934)

MM. Ozouf Louis, directeur des usines Thomaron, Hussein-Dey

LE FEU A HUSSEIN-DEY
(*L'Écho d'Alger*, 27 février 1940)

Hier, à 15 heures, les pompiers du poste Morard étaient alertés par un coup de téléphone d'Hussein-Dey, le feu venant de se déclarer aux usines Thomaron. L'alerte n'était pas grave car seule une fumée intense de goudron pouvait faire croire à un sinistre. Les pompiers, après avoir éteint ce commencement d'incendie, étalent de retour à 15 h. 25.
